

**ASSEMBLÉE NATIONALE**2 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 2141

présenté par

M. Reiss

-----

**ARTICLE 3**

A l'alinéa 6, substituer aux mots : « a apporté son concours à l'assistance médicalisée» les mots : « a aidé au suicide assisté».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif constitutionnel d'intelligibilité de la loi commande d'employer les bons termes.